

**Décision n°20230629-1 portant délégation de pouvoirs de la Présidente du CNOUS à monsieur
Guillaume BOUGOUIN**

Publié le 29 juin 2023, Mis à jour le 10 octobre 2023

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des oeuvres universitaires ;

Vu le décret n° 2018-117 du 22 mai 2018 portant nomination de Madame Dominique Marchand à la présidence de l'établissement du Centre national des oeuvres universitaires à compter du 2021 ;

Vu le décret n° 2021-137 du 14 juin 2021 portant renouvellement de la présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté du 30 août 2021 portant nomination de monsieur Guillaume Bougouin en qualité de chargé de mission affaires juridiques au sein de la Présidence du Centre national des ?uvres universitaires et scolaires ;

DECIDE,

Article unique

Délégation de pouvoir est donnée à monsieur Guillaume Bougouin, pour déposer plainte au nom du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, dans le cadre des menaces proférées à l'encontre du Cnous via les réseaux sociaux le 27 juin 2023.

Fait à Vanves,
Le 29 juin 2023

La Présidente du CNOUS

Dominique MARCHAND